

# Éléments complémentaires concernant la rémunération

30 juin 2021 : Assemblée générale

Mai 2021



# Rémunération du Directeur Général

En ligne avec l'expérience des actionnaires et des collaborateurs

**L'an dernier, la politique de rémunération du DG avait été approuvée à hauteur de 96%.  
En 2020, le Conseil d'Administration a mis l'accent sur les critères sociaux et environnementaux,  
en cohérence avec la stratégie de SUEZ et en lien avec sa raison d'être.**

à 63 % basée sur la performance

Élément de rémunération		Indicateurs de mesure	Barème <sup>(1)</sup>
Rémunération annuelle fixe	<b>37 %</b> de la rémunération cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établie lors de la nomination, en 2019, de l'actuel Directeur Général, et conforme à celle de son prédécesseur</li> <li>Conforme aux pratiques de marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rémunération annuelle fixe de 750 000 €</li> </ul>
<b>Ajustement dérogatoire Covid : rémunération fixe diminuée de 25% pendant le confinement en France (avril et mai) – donations à l'Institut Pasteur et à l'UNICEF des montants déduits</b>			
Rémunération variable annuelle	<b>37 %</b> de la rémunération cible	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>75 % critères quantifiables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>EBIT (20 %)</li> <li>Rec. FCF (20 %)</li> <li>Rec. BPA (25 %)</li> <li>Santé/sécurité (10 %)</li> </ul> </li> <li><b>25 % critères qualitatifs</b> Mise en œuvre du plan stratégique 2030 (basé sur des objectifs de responsabilité environnementale, sociale et sociétale, de gestion managériale et d'innovation)</li> <li>Objectifs en ligne avec la guidance et le budget approuvé par le Conseil d'Administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attribution 0 % si objectif atteint à &lt; 85 %</li> <li>Attribution 100 % si objectif atteint à = 100 %</li> <li>Attribution 150 % si objectif atteint à ≥ 120 %</li> </ul> <p><i>Objectif atteint à 118 %, réduit à 106 %, déduction faite des 30% d'ajustement dérogatoire Covid (cf. ci-dessous) soit une attribution de 870 000 €</i></p>
<b>Ajustement dérogatoire Covid : Rémunération du Directeur Général correspondant aux critères quantifiables réduite de 30 % en solidarité avec nos collaborateurs et nos actionnaires</b>			
Rémunération variable à long terme	<b>26 %</b> de la rémunération cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soumis à l'atteinte des conditions de performance fixées sur une période de 3 ans :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Rec. BPA (33 %)</li> <li>Rec. FCF (33 %)</li> <li>Évolution du Total Shareholder Return (TSR) par rapport à l'indice Euro Stoxx Utilities (33 %)</li> </ul> </li> <li>Niveau de réussite incertain - sera établi à l'issue de la période de performance de 3 ans                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan 2018 : Non applicable (Directeur Général nommé en mai 2019)</li> <li>Plan 2019 : Objectifs en ligne avec la guidance établie lors de l'exercice 2019, annoncée en octobre 2019</li> <li>Plan 2020 : Objectifs en ligne avec le plan à moyen terme établi en 2020</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attribution 0 % si atteinte des conditions de performance &lt; 100 %</li> <li>Attribution 100 % si atteinte des conditions de performance = 100 %</li> <li>Attribution 200 % si atteinte des conditions de performance ≥ 130 %</li> </ul> <p><i>Objectif 32 325 actions, équivalent à une valeur de 525 000 € (70 % de la rémunération annuelle fixe)</i></p>

# Décisions prises en 2020 en matière de rémunération

## Reflètent des perturbations importantes et l'incertitude des marchés

- ⇒ **Objectifs de rémunération variable annuelle révisés afin de refléter l'incertitude touchant l'ensemble des marchés et le Groupe**
  - Les objectifs ont été formellement approuvés en février 2020 en ligne avec la guidance de marché et le budget interne approuvé par le Conseil d'Administration. Les perspectives ont été suspendues en mars 2020 du fait de l'instabilité résultant de la pandémie de Covid-19
  - En juillet, le Groupe a publié une guidance 2020 ajustée et le Conseil d'Administration a approuvé un budget révisé
  - Le Conseil d'Administration a établi que les objectifs précédents étaient irréalisables compte tenu de la pandémie. Le CA a souhaité éviter un impact négatif sur les collaborateurs et sur la Direction Générale tout en les motivant pour i) continuer à fournir les services essentiels de Suez, ii) assurer une forte reprise de la performance financière et iii) poursuivre l'exécution du plan Shaping SUEZ 2030
  - Le Conseil d'Administration a examiné différentes options et a réévalué les objectifs de rémunération annuelle afin de s'aligner sur la guidance 2020 ajustée, et ainsi inciter à l'atteinte de ces objectifs
- ⇒ **La rémunération variable à long terme ne change pas et reste en ligne avec les objectifs de performance à long terme**
  - Pas de changements en qui concerne les plans de rémunération variable à long terme en place, démontrant ainsi l'engagement du Conseil d'Administration en faveur de l'alignement des politiques de rémunération du management avec la valeur créée à long terme pour les actionnaires
- ⇒ **Apport de précisions sur des éléments de rémunération dans le rapport annuel, en réponse au feedback des actionnaires**
  - Composante qualitative (25%) de la rémunération variable annuelle : détails complémentaires sur l'évaluation des niveaux d'atteintes des objectifs concernant la mise en œuvre du plan stratégique 2030 de SUEZ
  - Rémunération variable à long terme : publication d'une échelle d'atteinte des conditions de performance, en cohérence avec la présentation retenue pour la rémunération variable annuelle

# Avertissement important

---

La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Celles-ci concernent des projections financières, des synergies, des estimations et leurs hypothèses, ainsi que des déclarations portant sur des projets, des attentes et des objectifs relatifs à des opérations, des produits et des services à venir ou encore des performances futures. Ces déclarations ne constituent pas des prévisions quant aux résultats de SUEZ ni des indicateurs de performance, mais plutôt des tendances ou des objectifs selon les cas. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs.

Les investisseurs et les porteurs de titres SUEZ sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques ou incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de SUEZ qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'attention des investisseurs et des porteurs de titres SUEZ est attirée sur le fait que la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur SUEZ. SUEZ n'a pas l'obligation et ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations et déclarations prospectives.

Plus d'informations détaillées sur SUEZ sont disponibles sur le site web ([www.suez.com](http://www.suez.com)).

Ce document ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'acquisition de titres SUEZ dans aucune juridiction.